

- Sommaire :**
- Page 1 : le mot du Président.
  - Page 2 : visite des musées de Raviolles et de l'Abbaye de Saint-Claude  
le chemin de la Creuse à Presilly
  - Page 3 : la plateforme du château d'Orgelet  
l'expo « Vallée de l'Ain » à la médiathèque et à la fête du lac  
des bornes sur la commune d'Onoz
  - Page 4 : un fantôme au château

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'ai accepté d'assumer la présidence de notre association, suite aux sollicitations du conseil d'administration. Succéder à Mr et Mme Prost, à Serge Salvi, à Guy Bidard, après l'intérim de François Jacques, me semble une mission ardue ; non pas que la situation de notre association soit délicate (les finances sont saines, l'image de notre association est bonne, les projets nombreux et variés), mais l'ampleur de la tâche de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de notre région est un travail, certes passionnant, mais sans fin.

Mes actions en tant que président chercheront en premier lieu à maintenir les activités récurrentes de visites guidées et de valorisation du patrimoine à travers publications et expositions ; la réalisation d'un DVD sur l'orgue de l'église, le carrelage médiéval et le chasublier sera l'objectif des prochaines années.

Je n'oublierai pas notre mission de sauvegarde du patrimoine, et l'ASPHOR restera force de proposition auprès de la municipalité et de la communauté de communes dans les travaux d'urbanisme et de restauration. La consolidation des remparts, la mise en valeur de la plate-forme du château d'Orgelet sont deux tâches indispensables à mener dans les mois qui viennent, non seulement pour assurer la sécurité du site, mais de façon à pouvoir le mettre en relation avec les autres forteresses médiévales de notre région (Saint-Christophe, Présilly, Dramelay, Olfierne, Chevreaux...).

Pour cela, l'ASPHOR doit développer des partenariats avec les autres associations qui oeuvrent en ce sens aux alentours (Balladins du château, Adapemont, Amis de Châtel-Chevreaux) ainsi qu'avec la conservation départementale d'histoire naturelle, d'archéologie et d'ethnologie, où nous pouvons compter sur le soutien de Marie-Jeanne Lambert.

L'ASPHOR a en outre, à mon sens, trop longtemps négligé le patrimoine naturel de notre région : nous sommes situés dans la plus vaste zone Natura 2000 de France, avec une biodiversité méconnue ; je m'attacherai à ce que l'ASPHOR fasse connaître et protège les sites et les espèces remarquables, sans verser dans la mode écologique dont les excès et les intransigeances sont parfois en contradiction avec la vision humaniste de notre association.

François BONNEVILLE

L'exposition que prépare l'ASPHOR sur l'histoire des transports, de la poste et des télécommunications se tiendra du 9 août au 20 septembre à l'Espace Marie-Candide Buffet. Nous recherchons toujours des documents et des objets originaux pour compléter nos panneaux et nos vitrines. De même, nous recherchons des bénévoles qui pourraient participer au planning de surveillance de l'exposition durant sa période d'ouverture. N'hésitez pas à contacter François Bonneville au 03.84.35.58.84.



## Visites des Musées du 10 avril

Le premier rendez-vous était à L'ATELIER DES SAVOIR-FAIRE à Ravilloles où nous avons reçu un accueil sympathique.

Ce musée est situé dans l'ancienne usine Bourbon. Nous avons découvert un espace qui est réservé aux différentes essences de bois, mais également de l'os, de l'acétate, de la galalithe, du corozo...

Ensuite, nous avons regardé un film qui retraçait la vie des ouvriers de cette tournerie, un jeune artisan bénévole nous a fait une démonstration de tournage sur bois en apportant toutes ses connaissances acquises auprès des anciens.

Nous avons également apprécié une belle collection de tours à bois dont l'ancêtre datait du XIII<sup>ème</sup> siècle, la salle des expositions temporaires qui touche de près ou de loin l'artisanat d'art a suscité quelques curiosités puis nous avons rejoint l'espace boutique où une collation nous attendait, vite, quelques achats et nous devons prendre congé pour rejoindre le musée de l'Abbaye à Saint-Claude, bâtiment entièrement rénové, donations Guy Bardone, René Genis où Valérie Pugin, la directrice du musée nous a pris en charge pour une visite complète du musée d'une durée de deux heures en commençant par les salles réservées aux différentes collections d'oeuvres du XX<sup>ème</sup> siècle en apportant des explications claires et précises.

La visite s'est achevée un peu trop vite par le sous-sol qui abrite les plus importants vestiges archéologiques connus à ce jour de l'abbaye de Saint-Claude.



De l'avis de chacun il faudra y retourner pour assouvir nos curiosités personnelles.

Denise Monnier.

Le conseil d'administration a décidé de renouveler ce genre de sorties sur une journée, si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à nous les communiquer.

## Le chemin de la Creuse sur la commune de Présilly

Dans le cadre de la recherche de documents pour réaliser l'exposition « Transport et Communication dans la région d'Orgelet » que l'Asphor va présenter cet été, nous nous sommes intéressés aux anciennes voies et chemins dans la région des lacs et de la Petite montagne. Le Président des balladins du château, Denis Bernard, nous a signalé un ancien chemin sur la commune de Présilly qui présente comme particularité des ornières creusées dans la roche.

Le site présente une valeur historique et archéologique importante pour cette période. Il mérite certainement une protection et une mise en valeur adaptée. Les premières observations montrent que ce chemin a pour origine l'exploitation d'un banc de roche dans sa partie inférieure. Au fil des ans, la progression de la carrière se prolonge vers l'amont creusant ainsi un vallon étroit et encaissé. La hauteur du front de taille mesure 7 à 8 mètres de haut par endroit.



La largeur de la voie de roulement ne dépasse pas 1.5 m ce qui oblige le passage d'un seul chariot à la fois. La partie supérieure du chemin se développe sur une large dalle calcaire. Les utilisateurs ont creusé volontairement des ornières de guidage pour éviter que les véhicules ne glissent. A l'époque médiévale les chars n'ont pas de freins et les roues sont entravées avec des chaînes dans la descente. Le conducteur du chariot qui monte doit signaler son approche en soufflant dans une trompe pour éviter qu'un véhicule ne s'engage dans la descente. La largeur du chemin ne permet pas le croisement de deux véhicules.

Si vous connaissez des traces identiques dans le secteur de la petite montagne, veuillez nous contacter pour que nous puissions réaliser une série de photos pour l'exposition.

Jean-Louis Monnier.

## La plate-forme est du château d'Orgelet : nos inquiétudes relatives au mur de soutènement.

Rappelons tout d'abord les termes descriptifs donnés par le **terrier de 1455** tels que **Louis Laurent** les rapporte dans son ouvrage « **le vieil Orgelet** » : « Le chastel est une très belle et très notable forteresse, de grande apparence et spacieuse, assise sur une *haute roche de tous cotés* au dessus de la ville, fermé de *deux paires* de murs tout à l'entour, et en icelle a *une belle et grande tour carrée couverte de plomb* avec une grande salle semblablement couverte de plomb et moult belle et grande et plusieurs chambres, poëles, gardes-robes, retraits et aisances, *une grande et belle citerne pleine d'eau* et par devant, devers la ville, *une basse-cour bien fermée de bons murs* entre la ville en laquelle sont les establis du seigneur, et derrière le chastel a un jardin et *une belle potelle* vers la roiche pour saillir par derrière hors du chastel sans danger de vie. »

Du fait de sa position ce château était imposant. Sans envisager sa reconstruction, il serait bon de redonner un peu de lisibilité au site. Pour cela il est indispensable de consolider le mur de soutènement Est, sur lequel l'ensemble s'appuie. Au demeurant, il importe de préserver les maisons du bas de la grand rue d'un éventuel glissement de terrain qui pourrait survenir en cas de pluviométrie à caractère exceptionnel.



En effet nous constatons que par endroits le rocher se délite et que de nombreuses pierres d'appui se descendent à la base du mur outre les trois importantes zones d'éboulement.

Une réflexion sera conduite sur la façon d'entreprendre un tel chantier, sachant que ce mur comporte des indices archéologiques (une poterne ?), qu'il est difficile d'accès et que les travaux sont à inscrire dans le cadre d'une opération de mise en valeur du site, à définir et à programmer ...

Daniel Renaud.

## L'expo « Vallée de l'Ain » à la médiathèque et à la fête du lac.

L'exposition réalisée l'an dernier à l'occasion du 40ème anniversaire du barrage de Vouglans a été complétée avec 3 nouveaux panneaux sur les anciens villages et la construction des anciens barrages. Tout au long du mois d'avril 2009, elle remontée à la médiathèque d'Orgelet, où Jean-Luc Mordefroid a effectué une brillante conférence sur la Chartreuse de Vaucluse.



Elle a également été présentée le 10 mai, lors de la fête du lac organisée par le Club Moto-Nautique Jurassien. A ces occasions, on estime que plus de 500 personnes ont pu (re)découvrir cette exposition.



## Des bornes sur la commune d'Onoz.

A la suite de la conférence de J.L. Mordedroid sur la Chartreuse de Vaucluse, Fernand Fieux a signalé à l'ASPHOR que d'anciennes bornes se trouvaient sur une de ses parcelles en forêt.

Plusieurs membres de notre association sont allés repérer cet endroit où 4 bornes ont été en effet retrouvées. Néanmoins, alors qu'on s'attendait à trouver des bornes délimitant le « désert » de la Chartreuse, les blasons gravés sur chaque face sont surprenant : l'un d'eux semble être celui de la famille des comtes de Chalon, l'autre nous est pour l'instant inconnu.



## Un fantôme au château.

Si le chemin qui supporte la colline bosselée de l'ancien château féodal a été baptisé « Rue du Noyer Daru » pour la seule raison peu originale d'ailleurs que le propriétaire du jardin où s'élevait l'arbre s'appelait Mr Daru, il fallait continuer de le nommer « Chemin de Plaisia ».

Heureusement la légende permet de l'auréoler de mystère. Un « daru » ou un « dahut », en langage franc-comtois est synonyme de fantôme. Alors quand autrefois, sur la colline, s'érigait la forteresse des puissants sires de Chalon dont les remparts cascadaient jusqu'au pied d'un énorme noyer, un fantôme sortait de l'arbre à la nuit tombée pour importuner la jeune damoiselle et le jeune damoiseau qui s'étaient donné rendez-vous dans ce jardin et avaient franchi les remparts, secrètement, par une ouverture appelée poterne.

Les amoureux effrayés s'enfuyaient sans un cri car ils se sentaient fautifs ayant quitté le château quand la nuit commençait à tomber. Par contre, furtif, coquin et amoureux le fantôme errait parfois jusqu'à l'aube, cherchant à surprendre quelque damoiselle. Il se dit aussi que ce fantôme était celui de Louis II de Chalon, un seigneur d'Orgelet condamné à errer, être immatériel, pour avoir rendu malheureuse son épouse Marie de la Trémoille et enlevé en Bourgogne la belle aragonnaise Jeanne de Pérellos dont il était épris.

Légende ? Réalité ... lecteur à vous de choisir !

Illustration :

Orgelet au XIX<sup>e</sup>S. Reproduction partielle d'une toile de P MOUSSET



## *Un poème d'André Jeannin.*

*De l'imposant château des Sires de Chalon,  
Citadelle imprenable au sommet d'un piton,  
Il ne reste pourtant que des remparts énormes  
Ficelés par un lierre aux tiges multiformes,  
Vestiges suffisants pour rêver du château  
Au temps de sa splendeur, quand quelques damoiseaux  
Au coucher du soleil fuyaient par la poterne  
Pour retrouver leur belle au bord de la citerne  
Sise dans un jardin, tout au bord du chemin  
Qui conduit rectiligne, au village voisin.  
Alors subitement, il régnait un silence  
Ecorché seulement par le bruit des baisers  
Et des chuchotements, secrètes confidences  
De jeunes amoureux se jugeant fiancés.  
Le rêve durait peu car veillait un fantôme  
Qui quittait le noyer, refuge d'un moment  
Et venait contrarier ce rendez-vous charmant.  
Les jeunes, affolés, réagissaient en mêmes  
Et s'enfuyaient sans cri; ils se sentaient fautifs.*

*Cette mésaventure enrichit la légende.*

*Pourtant ils sont nombreux ceux d'ici qui prétendent  
Qu'un fantôme au Château n'est pas être fictif  
D'ailleurs les habitants qui étaient condaincus  
Ont nommé le chemin « Rue du Noyer Daru » !*